

## *Compte-rendu du Conseil Municipal De la commune de Surfonds*

<p>L'an DEUX MILLE DIX HUIT Le 12 juillet à 20 heures Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Surfonds, En séance publique, sous la présidence de Michel JACK Maire. <b>Étaient présents</b> : Madame E. Mallet et Messieurs H. Garnier- A. Dutertre- G. Hattry – P. Voltz - <b>Absent(e) excusé(e)</b> : N. Murillo - M. Blavette (donne pouvoir à Mme Mallet) - S. Foret - P. Hamelin <b>Secrétaire de séance</b> : H. Garnier <b>Assistai(en)t également à la réunion</b> : F. Tuytten secrétaire de mairie</p>	<p><u>Date de convocation</u> 05/07/2018</p> <p><u>Date d'affichage</u> 18/07/2018</p> <p><u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 10 Présents : 6 Votants : 7</p>
--	--

### **Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 juin 2018 :**

Après lecture du compte-rendu des réunions du Conseil Municipal du 20 juin 2018, les membres présents qui étaient présents à cette réunion ont approuvé à l'unanimité ce dernier.

M. Harold GARNIER est élu secrétaire de séance.

### **1- Délibération contre le projet de fermeture de la Trésorerie de Conneré**

Monsieur le Maire rappelle la décision unilatérale et brutale de l'administration fiscale du projet de fermeture de la perception de CONNERRE programmée au 1er janvier 2019 et propose de voter une motion contre cette décision et pour le maintien de ce service au public.

M. le Maire rappelle donc que la comptabilité de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien sera réalisée à St Calais, ce qui est contraire aux directives nationales du ministère des Comptes Publics qui souhaite une trésorerie par communauté des communes afin de garantir une cohérence territoriale de proximité.

Pour information : cette motion a été votée par le conseil municipal de Soultré et la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien

Le Conseil Municipal de Surfonds s'oppose à la fermeture de la trésorerie et demande instamment par la présente de ne pas mettre à exécution cette décision de fermeture qui porterait un lourd préjudice au service public en milieu rural,

Considérant que la décision unilatérale de fermer le Centre des Finances Publiques au 1er janvier 2019 engendrerait un préjudice considérable pour la collectivité, les communes voisines et pour ses habitants,

Considérant que le maintien d'un maillage territorial le plus fin possible doit non seulement être impérativement préservé mais de surcroît être renforcé en moyens humains et matériels.

Considérant que le maintien du Centre des Finances Publiques constitue un enjeu important pour le service public et, dans un contexte de crise économique profonde et durable, un enjeu indispensable pour le soutien aux économies locales et la cohésion sociale, le Conseil Municipal de Surfonds marque son opposition à la fermeture du Centre des Finances Publiques

Considérant que les communes ne peuvent pas être vidées de tous leurs services publics de proximité, en particulier comptables et fiscaux, garants de la bonne tenue des comptes publics.

Considérant qu'il est indispensable de maintenir ces services autant pour les communes que pour les usagers et que soit respecté le principe de l'égalité d'accès aux services publics pour les citoyens sur l'ensemble du territoire national,

Considérant que la perte de ces services concourt à la désertification des communes rurales, et que l'Etat ne respecte pas ses engagements en matière de maintien des services publics en milieu rural,

Après en avoir délibéré :

– considérant que la disparition de ce service public de proximité en milieu rural va à l'encontre du respect des principes d'égalité d'accès et d'égalité de traitement de tous les citoyens,

– considérant que la proximité et le contact physique sont indispensables pour recevoir le public et conseiller la collectivité,

Le Conseil Municipal de Surfonds déclare son opposition à la fermeture du Centre des Finances Publiques et demande son maintien.

## **2-Travaux des commissions**

• **Commission travaux** : M. Dutertre annonce les travaux terminés : Aire de jeux des ados, terrains de boules, installation de la fibre à la mairie, le dossier de consultation des entreprises pour la réfection de la toiture de la salle polyvalente est publié sur le site des Marchés Publics de la Sarthe...

Il reste à installer les panneaux de randonnées au Chesneau et au Frêne. Il faudra aller chercher de l'enrobé pour boucher des trous Route d'Ardenay. Il faut également prendre rendez-vous avec l'ATESART en septembre prochain afin de lancer le projet d'aménagement de la voirie communale

• **Commission communication** : Dans le cadre de la prochaine parution du Surfonds Info en septembre, compte-tenu de la période de vacances la préparation se fera par échanges de mail. Mme Blavette souhaite les articles pour la fin du mois d'août pour une sortie mi-septembre.

• **Commission enfance scolarité** : Mme Mallet fait un point sur les camps de loisirs organisés par le service enfance et jeunesse de la Communauté de Communes : Beaucoup d'inscriptions mais les places étaient limitées. La Communauté de communes souhaite pour les prochaines années augmenter le service afin de satisfaire plus de famille.

En ce qui concerne l'école maternelle de Bouloire, Mme Mallet dit qu'elle n'a pas d'information sur une éventuelle fermeture de classe. Elle ne sait s'il y a eu une réunion de fin d'année

• **Commission culture** : M. Hattry informe que les affichettes pour le feu d'artifice sont faites et qu'elles seront distribuées dans la semaine. Il rappelle que le passage du jury pour les maisons fleuries sera vers le 15 août.

## **Questions et informations diverses**

- M. Le Maire donne lecture du courrier de Mme la Présidente du Centre Social LARES de Montfort le Gesnois afin de remercier la commune de Surfonds pour son soutien relatif à la garantie d'emprunt solidaire.

- Téléphonie mobile : Les services du Département confirme le raccordement à la téléphonie mobile pour la mi-septembre.

-Commerce : Le Roi David sera ouvert le mercredi 18 juillet de 8h00 à 19h30 (possibilité de dépôt de pain sur commande)

- COPIL : M. le Maire précise que lors des réunions, il est attentif aux propositions de zonage du PLUI de la commune.

***Prochaine réunion du conseil municipal le mercredi 5 septembre à 20h00***

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h00**  
**Séance du Conseil Municipal de la commune de Surfonds du 12 juillet 2018**

<b>Nom et Prénom de l'élu(e)</b>	<b>Présent (e)</b>	<b>Absent(e)</b>	<b>Signature</b>
JACK Michel	X		
DUTERTRE Alain	X		
BLAVETTE Mélanie		X	(donne procuration à E. Mallet)
GARNIER Harold	X		
HAMELIN Pascal		X	
MALLET Emmanuelle	X		
MURILLO Nathalie		X	
HATTRY Gérard	X		
FORET Stéphanie		X	
VOLTZ Patrick	X		